

MAUREPAS

#119

mag

Mai 2025



UN BUDGET 2025 SOLIDE ET AMBITIEUX

Pages 14 à 17



LA CLINIQUE DE LA VÉRANDA

VÉRANDA
TOUTES
MARQUES

Remplacement
toiture,
nettoyage
toiture, pièces
détachées, SAV,
abri de piscine.

DEVIS GRATUIT

Nos secteurs
d'interventions
75- 78- 92



Laurent Serpin
13 rue des Fileurs
28000 CHARTRES
06 87 72 74 55



lacliniquedelaveranda@yahoo.com

COLLECTIF CAFÉ
Impro en bande (DJ) organisée : La rencontre des
instrus liue avec la musique électronique

Entrée libre / Bar sur place
maurepas.fr

obalt
studios
musiques actuelles

MUSIQUE
SAMEDI
17 mai
20h30

Café de la Plage : Rond point Jean-Moulin 78310 Maurepas

C'est le retour des beaux jours : venez profiter de notre belle terrasse !

Crep's café

Crêpes et Pizza
sur place
ou à emporter



3bis allée du Bourbonnais | 78310 Maurepas | 01 30 50 54 68



P.4

RÉSEAUX

Tour d'horizon de l'actualité récente sur les réseaux sociaux.

P.5

ÉDITORIAL

Par Grégory Garestier, maire de Maurepas, conseiller
départemental, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines.

P.6 à 8

REGARDS SUR

Retour en images sur les principaux faits marquants des
dernières semaines.

P.9 à 12

VIVRE MA VILLE

La mise à jour de la prospective scolaire, une journée anglaise à
l'école de l'Agiot, une nouvelle aide financière pour les commerçants,
un nouveau festival E-Sport, le programme du Relais Marianne, le
budget participatif, le vide-greniers, les commémorations du 8-Mai,
les animations de quartier, le marché artisanal et le service Maintien
à domicile du CCAS.

P.13

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Le Mai des Serres, un guide de la biodiversité et la lutte contre les
chenilles processionnaires.

P.14 à 17

GRAND ANGLE

Le budget 2025

P.19

PORTRAIT

Tsiry Rabetrano, espoir du tennis

P.20

INITIATIVES

L'ouverture de la nouvelle boulangerie du centre-ville, les 40 ans
de Maurepas Entr'Aide et le changement d'enseigne du MAURESPA

P.21

CULTURE

La programmation culturelle du mois de mai au Théâtre Albert
Camus, au Café de la Plage et au Conservatoire et le concert de
l'Énéide.

P.22

EXPRESSION DES GROUPES

La loi prévoit un espace d'expression pour les différents groupes
représentés au sein du conseil municipal.

P.23

INFOS PRATIQUES

Carnet, Démarchage frodoupleux à domicile

MAUREPAS mag

Directrice de la publication : Véronique MILLOT

Rédaction : Christopher GERVAIS, David CANOVA, Nicolas GERVAIS

Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire

Conception graphique : Cithéa

Mise en page : Latifa VIALLE EL OUARRARI, Anne LE CORRE

Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL - 01 39 33 01 01

Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales

Imprimerie certifiée

Distribution : Ville de Maurepas, communication@maurepas.fr - 01 30 66 54 90

Dépôt légal : ISSN 1278-9062

Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas

01 53 92 09 00 contact@cithea.com www.cithea.com

PYRAMIDE, EXPOSITIONS ET VILLE FLEURIE

Retrouvez tous les mois une sélection de commentaires, messages et réactions que vous avez postés sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que les réponses apportées.



8 Le 1^{er} avril 2025 - Découverte insolite à Maurepas
Annick O.

« **Projet pharaonique ! Bien vu !** »

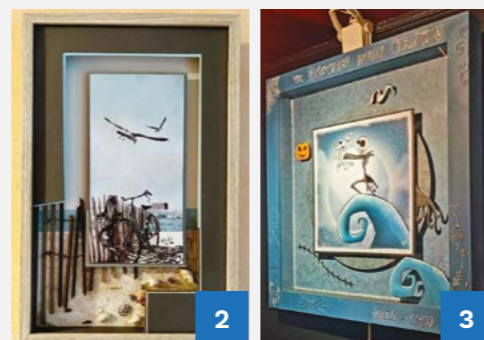
Vous avez été nombreux à nous transmettre vos commentaires sur cette information reçue le 1^{er} avril dernier. Et comme vous l'avez souligné, il s'agissait évidemment d'un poisson d'avril. Pas de vestiges de l'Égypte antique à l'horizon. En revanche, sur cette place Riboud, les travaux de la future Halle du Marché avancent à grands pas. Rendez-vous à la rentrée pour la voir finie, à pied ou en hélicoptère...

8 Le 10 avril 2025 - Exposition des Ateliers du Mercantour
Guylaine H.

« **Merci à nos professeurs qui nous accompagnent pour rendre réelles nos idées les plus folles** »



Vous avez été plus de 1 550 visiteurs à découvrir les œuvres exposées. Et plus de 1 200 d'entre vous ont voté pour leur encadrement préféré. Et chère Guylaine, toutes nos félicitations pour votre 1^{er} prix, ainsi qu'à Françoise et Marie, respectivement 2^e et 3^e prix.



“
La devise de Maurepas c'est la ville à la campagne et c'est bien vrai. Environnement et paysages très verts, riches et variés, c'est vallée de Cheureuse.
”
Billy

8 Le 18 avril 2025 - Ils aiment Maurepas, et vous disent pourquoi
Martine D.

« **Je suis arrivée à Maurepas en 2017 et je ne regrette absolument pas mon choix – je profite des espaces verts, une ville très bien fleurie, pas loin de Paris...** »

Chère Martine, un grand merci pour votre message. Et vous faites bien de mettre en valeur les espaces verts et le fleurissement de la Ville, car en effet la commune va prochainement accueillir les membres du jury national du concours des Villes et Villages Fleuris. À la clé : une éventuelle 4^e fleur pour Maurepas.



En compagnie des préfets Rose, Ventre et Tschiggfrey lors d'une visite de la Ville

UN BUDGET QUI PRÉPARE L'AVENIR

Lors de notre dernier conseil municipal, nous avons voté notre budget pour l'année 2025.

Comme dans bon nombre de villes de France, cela devient un exercice particulièrement délicat. Malgré le fait que la loi nous donne jusqu'au 25 avril pour voter l'exercice en cours, nous n'avions toujours pas, au moment de sa préparation, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée aux communes par l'État.

C'est désormais chose faite : s'élevant encore à 6 millions d'euros en 2013 et après des années de baisse, elle sera pour la première fois cette année égale à zéro. C'est donc bien sans dotation d'État que les villes comme Maurepas doivent désormais fonctionner.

En parallèle, l'État, incapable de se réformer et de réduire son train de vie, a besoin de recettes. Il a donc, pour cette année, créé un Dispositif de Lissage conjoncturel des recettes fiscales des Collectivités (DILICO).

Pour parler « vrai », ce nouveau « machin », comme dirait le général de Gaulle, revient à forcer près de 2 100 villes de France à une épargne contrainte au bénéfice de l'État, qui s'engage, bien sûr, à la rembourser. Je dois vous avouer que ce nouveau prélèvement autoritaire, malgré son nom aux accents d'apéritif italien, nous laisse un goût pour le moins amer.

Pour autant, malgré ces contraintes indépendantes de notre volonté, nous parvenons, grâce à nos économies de gestion, notre vigilance, et à notre endettement maîtrisé, à boucler un budget vertueux.

Il fait la part belle aux investissements d'avenir et permet de maintenir nos taux actuels de fiscalité.

Ce budget 2025 prévoit notamment de : maintenir le niveau de qualité de nos services publics, geler le tarif des repas scolaires, garantir la stabilité fiscale, poursuivre notre politique d'investissement avec pour ambition d'adapter nos équipements publics aux besoins d'aujourd'hui et aux attentes environnementales de demain.

Mais si nos bâtiments publics doivent, du fait de leur âge, parfaire leur isolation thermique, moderniser et diversifier leur mode de chauffage et d'éclairage, il en est de même pour une grande partie du parc résidentiel de Maurepas.

Conscients que les collectivités locales ne pourront être, à elles seules, le moteur de l'adaptation climatique et de la réduction de la consommation énergétique du pays, nous avons aussi fait le choix responsable de rendre possible, dès 2026, un abattement de 50% de la taxe foncière pour les propriétaires réalisant des travaux rénovation énergétique de leur habitat.

Vous découvrirez en pages intérieures les détails de ce dispositif et le dossier consacré à la présentation de ce budget 2025.

Avec l'arrivée des beaux jours, les événements de la ville ou les fêtes associatives nous donneront sûrement l'occasion de nous rencontrer.

D'ici là, je vous souhaite une bonne lecture.

Fidèlement,
Grégory Garestier

Grégory Garestier

Maire
Conseiller départemental
Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

REGARDS SUR

→ Festival Country RN10 Samedi 29 mars

C'est désormais une tradition à Maurepas : le temps d'un week-end, la salle des fêtes se met à l'heure américaine. Ce festival, organisé par l'association Country RN10, a une nouvelle fois réuni plusieurs centaines de passionnés. Au menu, plusieurs concerts, une parade motorisée et beaucoup de danses, notamment grâce aux cours collectifs menés par Séverine Fillion et Gianmarco Rossato.



→ Exposition philatélique Samedi 29 mars

À la maison de Sologne, les passionnés de philatélie se sont donnés rendez-vous pour admirer la magnifique 52^e exposition de l'Association Philatélique de Maurepas. Les visiteurs, dont Grégory Garestier et les élus du Conseil Municipal, ont ainsi pu découvrir 9 collections sur des sujets variés tels que les quais de Seine à Paris, les animaux de la ferme, De Gaulle ou encore le Débarquement en Normandie.



→ Déjeuner-rencontre à l'école des Coudrays Mardi 8 avril

Tout au long de l'année scolaire, Grégory Garestier et Laurent Burçon, adjoint délégué à la Vie Scolaire et à l'Enfance, se rendent dans les écoles de Maurepas pour participer aux déjeuners-rencontres avec les parents d'élèves délégués. Pour cette nouvelle étape, c'est à l'école des Coudrays qu'ils se sont rendus.



→ Cérémonie de citoyenneté Mercredi 2 avril

Un moment solennel empli de fierté. À l'Hôtel de Ville, une quarantaine de jeunes Maurepasiens a reçu des mains de Grégory Garestier et des élus du Conseil Municipal leur première carte électorale. Félicitations à tous ces nouveaux citoyens !

→ La Grande Dictée de Maurepas Dimanche 6 avril

À la salle des Fêtes, près de 140 participants ont pris part à la longue balade des mots. C'est ce texte de Bernard Pivot qui a permis à tous de tester leurs connaissances en orthographe et en grammaire. Un texte conté par un invité de marque : Sam Karmann, comédien et réalisateur, a en effet prêté sa voix à l'exercice, avec talent et humour. Un grand merci aux partenaires de la Grande Dictée, Hachette et Cultura, pour leurs cadeaux offerts aux vainqueurs. Et un grand bravo à ces derniers, qui ont su se distinguer en commettant le moins d'erreurs.



Catégorie 9/12 ans : Anatole DUBOIS, Diane LUSIGNAN, Yacine et Selena AKILI
Catégorie 13/16 ans : Laetitia POTIER-DUBOIS, Mouzna RAKOUCH, Sara AKILI et Mathis BERNARD
Catégorie +17 ans : Maklous MOUFFOK, Magali MOHAMAD, Liliane SOUBABERE et Cédric DUBOIS



↓ Visite de Préfets à Maurepas Jeudi 3 avril

Maurepas a eu l'honneur d'accueillir trois représentants de l'État pour une visite placée sous le signe de l'engagement et de l'innovation sociale. Frédéric ROSE, Préfet des Yvelines, Marc TSCHIGGFREY, Préfet délégué à l'égalité des chances et Nicolas VENTRE, Sous-Préfet de Rambouillet, accompagnés de Grégory Garestier et de Pascale Denis, adjointe déléguée à la Jeunesse, à la Politique de la Ville et à la Condition Animale, se sont rendus d'abord au collège Louis Pergaud, où la principale de l'établissement a présenté le projet de jumelage culturel mené avec le CMBV. Tous ont pu assister à une représentation d'une œuvre de Lully interprétée par les élèves. Ils se sont ensuite rendus dans le quartier des Friches, où ils ont rencontré les bénévoles de l'association Maurepas Entr'aide, ont visité la Ressourcerie Solidaire et ont pu admirer les fresques réalisées par les jeunes dans les cages d'escaliers dans le cadre des chantiers éducatifs proposés par le Tridim.



→ Fête de l'Écologie Solidaire et Populaire Samedi 5 avril

Une première remplie bonne humeur ! Dans le quartier des Friches, la fête de l'Écologie Solidaire et Populaire a réuni pas moins de 115 personnes. Organisée par l'association Maurepas Entr'aide, elle a vu les participants se mobiliser pour un ramassage de déchets et des ateliers de jardinage. À noter que la Ressourcerie située rue de la Saône a également ouvert ses portes pour l'occasion.

REGARDS SUR



→ Chasse aux œufs Samedi 12 avril

Pour sa 9^e édition, la Chasse aux œufs a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Dans un bois de Nogent plein, (comme un œuf), ce sont plus d'un millier de personnes qui ont participé à cette aventure sous un franc soleil. Un grand bravo à tous les enfants, et notamment à celles et ceux ayant trouvé des œufs spéciaux, qui leur ont permis de repartir avec d'énormes récompenses chocolatées. Et un grand merci à l'ensemble des commerçants partenaires pour leur soutien.



→ Maurep'Art Du 28 mars au 11 avril

Une 41^e édition exceptionnelle à tous les égards. Le salon Maurep'Art a une nouvelle fois émerveillé les 1 565 visiteurs qui se sont pressés au Théâtre Albert Camus pour admirer la centaine d'œuvres présentées. Un grand merci à tous les artistes, et un grand bravo à l'ensemble des lauréats.
Brigitte BRISELET - Oxygène - Prix des œuvres sur toile
Isabelle LALLIER - Brume au printemps - Prix des œuvres sur papier
Louis-Marie SAWICKI - La mère des lutins - Prix des œuvres sculptées et installations
Bertrand NICOLAS - Bouquet séché - Prix des œuvres photographiques
Dorothee GAZELLES - Sous-Bois 2 - Prix exceptionnel du jury
Annick LEROY - Sir Rabbito - Prix du Lions Club
Pascale SALAÛN - Le rêve de Claire - Prix des enfants
Colette BOUCHER - Winnie - Prix du public
À noter que les œuvres des 8 lauréats sont exposées dans le hall de l'Hôtel de Ville jusqu'au 10 mai.

→ Maure'Pâques Challenge Les 18 et 19 avril

Au Parc des Sports du Bout des Clos, 32 équipes de jeunes footballeurs se sont affrontées dans le cadre d'un tout nouveau tournoi organisé par l'AS Maurepas. 450 joueurs âgés entre 12 et 16 ans venus de toute l'Europe et de l'Outre-Mer. Les objectifs : permettre aux jeunes licenciés du club de participer à un tournoi international, et offrir au public du football à 11 de qualité. Mission accomplie ! Prochain rendez-vous en juin : la Maurepas Yvelines Cup, pour les jeunes de 7 à 12 ans.



VIVRE MA VILLE



MISE À JOUR DE LA PROSPECTIVE SCOLAIRE

Afin d'offrir des services de qualité et de répondre au mieux aux besoins des nouveaux habitants de la Ville, Maurepas procède en ce moment à la mise à jour de la prospective scolaire. Pourquoi ?

Réalisée dans un premier temps en 2019, la mise à jour de l'ensemble des prévisions scolaires est indispensable en 2025. En effet, de nombreuses familles se sont installées ces dernières années. L'objectif de cette mise à jour est double : identifier les écarts éventuels entre les prévisions et la réalité actuelle, et réajuster le modèle pour mieux anticiper les besoins liés à l'arrivée de nouveaux habitants.

Afin d'aider les services de la Ville à améliorer le cadre de vie et l'accueil scolaire pour adapter les équipements publics à l'évolution du territoire et des besoins des Maurepasiens, vous pouvez remplir le formulaire en scannant le QR Code. Il est anonyme et ne prend que quelques minutes à remplir.

À ce jour, vous êtes plus de 200 à avoir répondu au formulaire envoyé par les

équipes du pôle Famille. Nous vous remercions de votre engagement.

Une analyse approfondie des résultats à venir

Dès la fin de cette première phase, les résultats de ces questionnaires feront l'objet d'une analyse approfondie. Cela permettra d'actualiser le modèle de prévision scolaire en intégrant les nouvelles informations, afin qu'il corresponde le plus possible à la réalité du terrain.

Par ailleurs, d'autres questions ont été intégrées au questionnaire, notamment sur le stationnement. Les réponses seront également étudiées pour analyser les besoins des habitants en matière de stationnement et contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Les résultats vous seront communiqués dans une prochaine édition du Maurepas Mag.



Soutien au commerce local : une aide pour OPTIC 2000



Dans le cadre de sa politique de soutien aux commerces de proximité, la Ville de Maurepas poursuit ses actions en faveur de la modernisation des devantures commerciales. Ainsi, la société OPTIC 2000, située place du Sancerrois, a sollicité une aide pour rénover sa devanture et changer son enseigne.

Le dossier, examiné en commission*, a été jugé conforme au règlement d'attribution du fonds d'aide à la reprise et à la rénovation des devantures commerciales, mis en place par la Ville en 2017.

Ce dispositif vise à améliorer l'esthétique et l'accessibilité des commerces tout en renforçant leur attractivité dans les quartiers. Sur proposition de la commission d'aide au développement du commerce, le conseil municipal a accordé une subvention de 3 000 € TTC à l'enseigne.

Une nouvelle illustration de l'engagement de la Ville pour un centre-ville vivant, moderne et accueillant.

*La commission est formée du maire, du conseiller municipal délégué au Commerce, d'un élu d'opposition et de l'agent chargé du commerce.



En mai au Relais Marianne

Structure municipale labellisée France Services et proposant de l'accompagnement à la parentalité, le Relais Marianne vous accueille tout au long du mois de mai avec une programmation variée.

• **Atelier "Ma déclaration d'impôt : comment ça marche ?"** : le 5 mai, de 14h30 à 16h, au Relais Marianne. Un atelier pour répondre à vos questions et comprendre votre déclaration. Animé par une inspectrice des finances publiques.

• **Conférence** : Enfant comme parent, développer son empathie pour une communication et des relations apaisées : le 13 mai, à 20h30 au Relais Marianne. Cette conférence sera suivie dans les semaines suivantes d'ateliers individuels de mise en pratique pour celles et ceux qui souhaitent approfondir ces notions. Soirée réservée aux parents, animée par un coach en communication non-violente.

• **Atelier "Booste ton cerveau en mouvement"** : Le 14 mai, de 16h à 17h au Café de la Plage. À partir de 6 ans : mouvements et état d'esprit qui visent à développer son potentiel, ses compétences, favoriser le bien-être et l'estime de soi. Animé par Caroline Husenet, thérapeute psycho-corporelle.

• **Atelier numérique "Les applications mobiles utiles"** : Le 19 mai, de 9h à 12h au Relais Marianne. Boîte à outils des applications utiles au quotidien. Animé par l'association Numéricli.

• **Ateliers individuels "Empathie et communication"** : Le 21 mai, à partir de 13h45 au Relais Marianne. Suite à la conférence de présentation du 13 mai, début des ateliers individuels. Créneaux de 45 minutes. Animés par Nicolas Lavroff, coach en communication non-violente.

Informations & inscriptions à ces ateliers à relais.famille@maurepas.fr ou 01 30 66 53 47

Un nouveau festival E-sport

Avis à tous les amateurs de jeux vidéo, les 28 et 29 juin prochain, au gymnase de la Malmedonne, la Ville de Maurepas et 2Lives s'associent pour organiser un tout nouveau festival E-Sport.

Au programme : plusieurs espaces qui contenteront tous les goûts, dont un espace dédié au retrogaming ou un autre doté de bornes d'arcade. Des simulateurs de course sportive seront également installés. Et pour les amateurs de compétition, plusieurs seront organisées sur différents jeux.

Plus d'informations à suivre sur les réseaux sociaux de la Ville et dans votre prochaine édition du Maurepas Mag, en juin prochain.



Service de maintien à domicile

Afin de permettre à nos aînés de continuer à s'épanouir et de profiter pleinement de leur retraite, la ville de Maurepas les accompagne, notamment grâce au service du Maintien à domicile du CCAS.

Ainsi, ce dernier propose à ses bénéficiaires plusieurs prestations. **Le portage de repas** : un menu complet livré à domicile du lundi au vendredi et déposé directement dans le réfrigérateur par un livreur qui, en tant que relais de la coordinatrice, s'assure que le bénéficiaire se porte bien.

La téléassistance : un dispositif qui permet de sécuriser les personnes âgées ou en situation de handicap vivant seules chez elles. En cas de problème, le bénéficiaire peut contacter une plateforme



téléphonique joignable 24h/24 et 7j/7 en appuyant sur un médaillon ou un bracelet porté en permanence. **L'aide à domicile** : aide à la personne, sécurisation et continuité des tâches du quotidien et lutte contre l'isolement sont les principales missions de service. **L'aide aux aidants** : le service Maintien à domicile est en train de développer une prestation pour permettre aux aidants de se ressourcer. Cela permet d'avoir une personne au domicile pendant que l'aidant sort ou fait des activités à l'extérieur pour lui-même.

Pour plus d'informations, contactez le CCAS au 01 30 66 53 00.



Budget Participatif

Maurepasiennes, Maurepasiens, vous avez déposé vos propositions de projets sur maurepas.fr. Un thème cette année : le cœur de ville, autour de la nouvelle Halle du marché et de la place Riboud. Désormais, les équipes de la ville vont étudier la faisabilité des projets déposés, et l'ensemble des propositions réalisables seront ensuite soumis à vos votes via le site de la ville.



Agora Maurepas récompensée

Créée en 2005, Agorastore est une plateforme de vente et d'achat en ligne de biens d'occasion destinée aux collectivités. Elle a pour objectif de privilégier le recyclage et la seconde main dans une démarche qui se veut écologique.

Chaque année, la plateforme dévoile les résultats de son programme et les villes qui s'y sont le plus illustrées. Maurepas fait partie des villes récompensées pour cette édition en intégrant la catégorie argent, en compagnie de 3 autres villes de SQY.

Inscription **Vide-Greniers**



Le vide-greniers de printemps est de retour le **dimanche 15 juin**, de 9h à 18h, en centre-ville, pour le plus grand bonheur des chineurs.

Les inscriptions et réservations d'espaces sont ouvertes sur mybrocante.fr du **5 mai au 8 juin**. Le jour J, l'installation des exposants se fera de 6h à 8h30. Au total, environ 900 emplacements sont disponibles, dans la limite de 3 au maximum par exposant.

Commémoration du **8 mai**

80 ans après la fin de la seconde guerre mondiale, la cérémonie de commémoration de la victoire des Alliés se déroulera le **jeudi 8 mai**, à 10h30, au cimetière municipal puis à 11h devant le monument aux morts.



Marché **artisanal nocturne**

Rendez-vous désormais incontournable du printemps à Maurepas, le marché artisanal nocturne revient le **samedi 24 mai**, à partir de 16h, dans le centre-ville.

Vous êtes artisans professionnels (avec n° de Siret) et souhaitez participer ? **Contactez evenementiel@maurepas.fr avant le 16 mai pour vous enregistrer.**

Animations **de quartier**



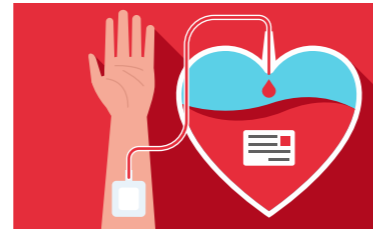
Rendez-vous le **samedi 24 mai** au stade du Bois, de 14h à 17h, pour une nouvelle édition des animations de quartier. Venez découvrir en famille de nombreuses disciplines sportives auprès des animateurs sportifs de la Ville, des clubs et des associations locales.

Fête **des voisins**



Une occasion de se réunir et de partager un moment convivial ensemble. Dans toute la ville, rendez-vous le **vendredi 30 mai** pour célébrer la Fête des voisins.

Si vous souhaitez organiser un moment de convivialité en bas de chez vous, Maurepas vous apporte une aide logistique. Il suffit pour cela de vous inscrire sur l'Espace Citoyens du site de la Ville, maurepas.fr.



Collecte **de sang**

Grâce au partenariat entre l'Établissement Français du Sang et la Ville de Maurepas, vous pourrez poursuivre votre mobilisation et donner votre sang à la salle des Fêtes de Maurepas (Pariwest) **lundi 16 juin**, de 14h30 à 19h30. *Pour prendre rendez-vous, scannez le QR-Code.*



Rendez-vous incontournable du printemps à Maurepas, le **Mai des Serres** revient pour une **33^e édition**.

Plus qu'un simple temps fort, une véritable institution. Les 17 et 18 mai, les Serres municipales ouvrent leurs portes au public à l'occasion du 33^e Mai des Serres. Une véritable fête de la nature sous toutes ses formes, et une opportunité pour les habitants de venir à la rencontre des jardiniers de Maurepas qui s'occupent chaque jour de la production végétale et des plantations de la Ville.

Au cœur d'un espace de plus de 7 000 m², les Serres municipales offrent à la ville une autonomie complète de culture. Chaque année, depuis plus de 50 ans, ce sont plus de 20 000 plants qui sont produits sur place afin d'embellir les massifs fleuris de la Ville. « Dans quelques semaines, près 10 000 plantes annuelles de 125 espèces différentes seront d'ailleurs plantées aux 4 coins

de la Ville. Des plants moins exigeants en eau, et donc mieux adaptés aux changements climatiques, tels que la *Cordyline australis* par exemple. », explique Lucia Berny, conseillère municipale déléguée à l'embellissement de la Ville.

Le Mai des Serres sera également l'occasion de participer à un vaste programme d'animations pour toute la famille : rencontre avec les animaux de la ferme, exposition sur les bienfaits du jardinage, initiations au bouturage, atelier repotage, rencontres avec les associations de la Ville... Sans oublier le stand de troc de plantes, ou la création d'une œuvre tout au long du week-end.

Le Mai des Serres, samedi 17 et dimanche 18 mai 2025, de 9h à 18h, aux Serres Municipales, allée Albert Marchebout



Lucia Berny
Conseillère municipale déléguée à l'embellissement de la ville

Lutte contre **les chenilles processionnaires**



Avec l'arrivée des beaux jours, les chenilles processionnaires du chêne et du pin sont en plein développement. Couvertes de poils urticants, elles favorisent l'apparition de démangeaisons qui peuvent aller jusqu'à l'allergie. Elles sont à la fois dangereuses pour l'humain et pour les animaux, les chiens étant généralement les premières victimes (irritations des muqueuses et de la langue).

La Ville de Maurepas a installé 90 nichoirs pouvant accueillir des mésanges, prédateur naturel des chenilles processionnaires, afin de réguler les populations et de favoriser la biodiversité.

Si vous remarquez la présence de chenilles ou de nids dans l'espace public, vous pouvez les signaler sur l'application @maurepas dans la rubrique "**signalez-vous**", ou en vous rendant sur l'Espace citoyen du site internet maurepas.fr. Dans les espaces privés, ce sont aux propriétaires de prendre les mesures nécessaires.



Un guide **de la biodiversité**

Adopter les bons gestes pour la biodiversité, c'est plus qu'important : c'est nécessaire. Alors, pour vous aider, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a édité un guide de la biodiversité.

À l'intérieur, vous pouvez trouver de précieux conseils pour le choix de vos arbres, arbustes, plantes vivaces ou fleurs, ainsi que sur la taille des haies, la tonte des pelouses, l'arrosage ou l'éclairage.

Pour consulter ce guide, scannez ce QR Code.





UN BUDGET SOLIDE ET AMBITIEUX

Réhabilitation et extension de l'école de la Haute Futaie

(Quattro Architecture)

Le budget s'élève à près de 55 millions d'euros, répartis entre 34,9 millions d'euros pour le fonctionnement (services publics, personnel, charges courantes) et 19,9 millions d'euros pour l'investissement. La recherche continue de subventions et l'usage raisonné de l'emprunt témoignent d'une stratégie financière responsable. Aussi, la bonne gestion de ces dernières années, les efforts de rationalisation et de structuration nous permettent d'assurer sereinement le quotidien tout en préparant l'avenir. D'autant, qu'avec 20 251 habitants depuis janvier 2025, Maurepas entre dans une nouvelle strate démographique. Cela implique un renforcement des services municipaux, notamment pour l'enfance, la jeunesse, la propreté, les écoles ou encore la sécurité.

Des recettes stables, sans hausse des taux d'imposition

« Bonne nouvelle pour les contribuables : aucune hausse des taux d'imposition n'est prévue. Nos recettes de fonctionnement atteignent 32 M€, sans oublier que nous avons dégagé près de 3 millions d'euros d'excédent.

Des dépenses maîtrisées et utiles

Nous continuons d'investir dans la qualité de vie au travail des agents : télétravail, accompagnement, ergonomie des postes, lutte contre la précarité. Ces actions ont permis une baisse de 40 % de l'absentéisme entre 2023 et 2024. Une révision du régime indemnitaire des agents est prévue au 1^{er} juillet 2025 pour mieux valoriser les compétences et l'ancienneté, bénéficiant à 89 % des agents. Notre masse salariale reste maîtrisée, malgré les revalorisations nationales obligatoires.



Laurent Burçon,
2^e adjoint au maire délégué aux Finances,
à la Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance.

Des contributions obligatoires en progression et une DGF à zéro

Cette année, pour la première fois, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État est nulle. En revanche, Maurepas verse près de 1,77 M€ au titre des dispositifs de péréquation et de compensation dont : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (642 000 €), Fonds de Solidarité des communes de la Région IDF (541 000 €), Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (230 000 €). Ces contributions visent à réduire les inégalités entre territoires.

Et en 2025, nous sommes assujettis à une nouvelle contribution obligatoire, le DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales). En d'autres termes, comme nous sommes considérés comme une commune riche, bien gérée sans recourir au maximum de la capacité fiscale des habitants, l'État considère que nous pouvons, et devons, contribuer plus à réduire sa dette nationale.



Investir pour transformer la ville

Si le programme d'investissement est particulièrement riche, cela s'explique aussi en partie par le report en 2025 de certains dossiers importants entamés en 2024 comme les travaux des écoles, les réhabilitations, reconstructions et rénovations, l'extension de la vidéo-protection ou le renouvellement du matériel informatique dans les services et les crèches. Ces investissements sont soutenus par des subventions de l'agglomération, de la Région, de l'État et de la CAF, pour un montant total de plus de 3,3 M€, sans compter les aides à venir.

Un budget responsable et tourné vers l'avenir

En conclusion, je dirais que la Ville démontre sa capacité à investir, tout en maintenant un niveau d'endettement raisonnable, des services de qualité. Éducation, sécurité, transition écologique, numérique : les priorités sont claires et répondent aux attentes des habitants. La Ville poursuit son mandat avec une gestion rigoureuse, tout en préparant les transformations nécessaires pour un cadre de vie toujours plus agréable, durable et solidaire. »



(Agence Béatrice Mouton Architectes / image Marie Chevalier)

Centre Loisirs Primaire

- Coût total : 5 250 200 € HT
- Subventions : CAF (325 000 €), Région IDF (500 000 €)
- Recherche de 150 000 € de l'État dans la cadre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)



(Studio Hybride architectes)

Reconstruction de la halle du marché

- Coût total : 4 510 781 € HT
- Subventions : SQY (2 275 928,5 € HT), Région IDF (500 000 €)
- Indemnités assurances : 970 000 €
- Reste à charge pour la Ville : 764 852 € HT



Écoles maternelle des Bessières

- 500 000 € pour la phase 1
- École des Coudrays
- 100 000 € pour l'AMO



(photographie contractuelle)

Parc urbain Les Explorateurs

- Coût total : 800 000 €
- Recherche de subvention de 320 000 € de la Région IDF



Réfection des voiries

- Coût total : 500 000 euros

Des efforts de gestion continus depuis 2014 nous permettent de maîtriser notre budget de fonctionnement, notamment :

91

Réduction du nombre d'emplois permanents en passant de 489 à 398

15

Réduction du nombre de véhicules de la flotte municipale

4 ans

Cela correspond à la durée de notre capacité de désendettement

Pour 100€ dépensés, la Ville consacre...

Principales dépenses de fonctionnement de la Ville par secteur sur la base de 100€

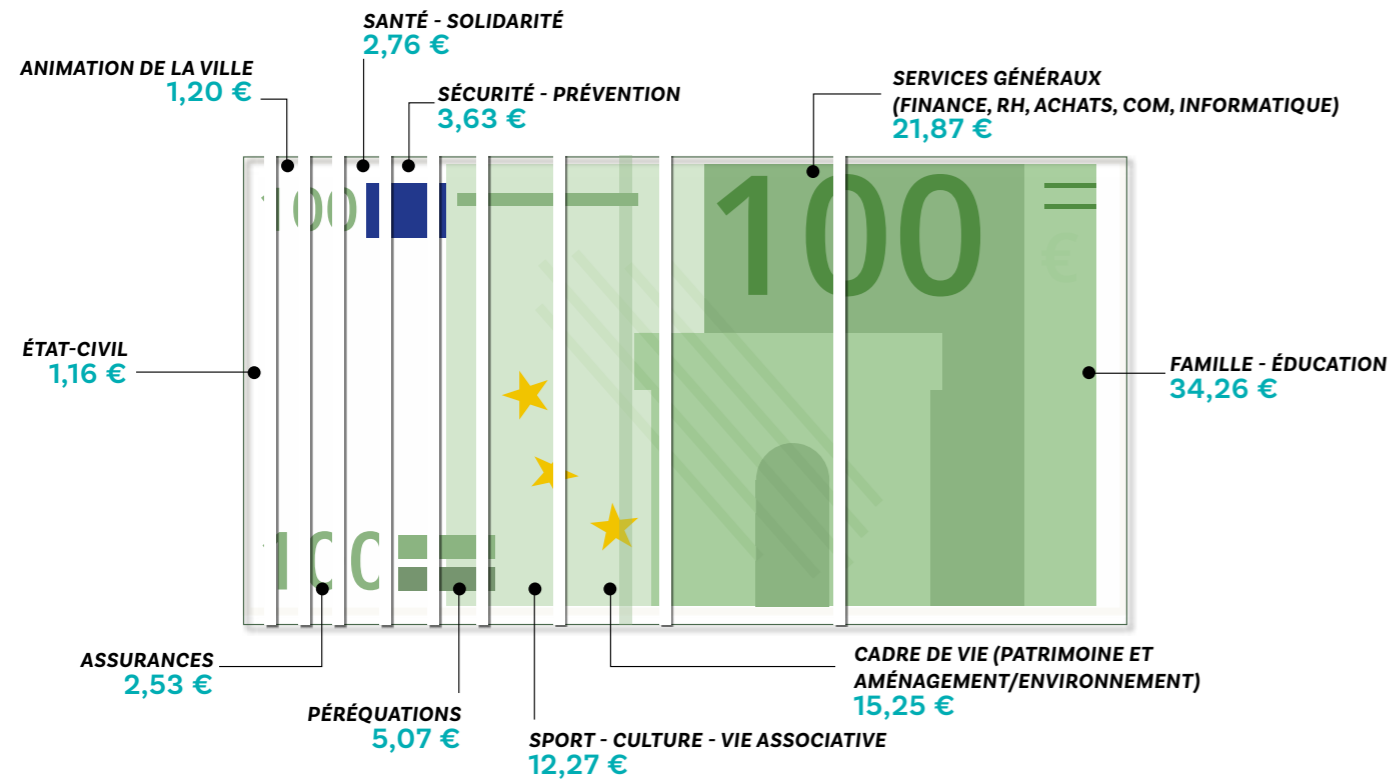


Tableau comparatif des péréquations des 12 villes de SQY

« Chaque année, la baisse des dotations de l'État, cumulée avec notre participation à la péréquation, pèsent lourdement sur la construction de notre budget », explique Laurent Burçon. Depuis la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, la péréquation a été érigée en objectif de valeur constitutionnelle : « La loi prévoit des dispositifs de péréquation destinés à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales », sur le plan des ressources. La péréquation horizontale consiste à attribuer aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités bien gérées qui ne font pas appel au maximum de la capacité fiscale de leurs habitants. La péréquation verticale est assurée par les dotations de l'État aux collectivités.

Communes	Elles participent	Elles perçoivent
Trappes		19 255 252 €
La Verrière		1 804 830 €
Guyancourt		595 897 €
Villepreux		475 584 €
Montigny-le-Bretonneux	184 972 €	
Magny-les-Hameaux	277 823 €	
Élancourt	459 448 €	
Voisins-le-Bretonneux	661 900 €	
Coignières	666 483 €	
Les Clayes	796 917 €	
Maurepas	816 198 €	
Plaisir	1 302 915 €	

GRAND ANGLE

56

La perte cumulée en millions d'euros depuis 2013 sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

0%

C'est le pourcentage d'augmentation du taux de la Taxe Foncière

50%

C'est le pourcentage d'exonération fiscale auquel les propriétaires peuvent prétendre pour les travaux de rénovation énergétique de leur logement

Rénovation énergétique : un nouveau coup de pouce fiscal pour les propriétaires

En encourageant la rénovation de l'habitat par une incitation fiscale, la Ville poursuit sa stratégie de transition énergétique pour tous.

À partir de 2026, les propriétaires de logements à Maurepas pourront bénéficier d'une exonération partielle de taxe foncière, s'ils réalisent des travaux de rénovation énergétique. Une mesure incitative pour accélérer la transition écologique tout en valorisant le patrimoine immobilier. Jusqu'à présent, seuls les logements construits avant 1989 pouvaient prétendre à cette exonération. Avec la nouvelle version de l'article 1383-0 B du Code général des impôts, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, le dispositif est élargi : tous les logements achevés depuis plus de 10 ans au 1^{er} janvier de l'année d'exonération deviennent éligibles.

Des travaux pour économiser l'énergie

Pour bénéficier de cette mesure, le logement doit avoir fait l'objet de travaux de rénovation énergétique : amélioration de l'isolation, du chauffage, de la ventilation ou de la production d'eau chaude sanitaire. Ces travaux doivent être réalisés par le propriétaire, avec un montant minimum de dépenses : plus de 10 000 euros sur une année (hors main-d'œuvre), ou plus de 15 000 €



sur trois ans (hors main-d'œuvre). Ces dépenses doivent concerner des prestations définies par arrêté ministériel, et hors entretien courant.

Jusqu'à 50 % d'exonération pendant trois ans

Maurepas propose d'exonérer 50 % de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pendant trois ans, à partir de l'imposition 2026. Les propriétaires souhaitant bénéficier du dispositif doivent envoyer une demande au service des impôts fonciers avant le 1^{er} janvier de l'année d'exonération.

La demande se fait par écrit, sur papier libre, avec justificatifs à l'appui (montant et nature des travaux, date d'achèvement du logement...).

En encourageant les rénovations, Maurepas contribue à réduire les consommations d'énergie, à améliorer le confort des logements, et à valoriser le patrimoine bâti. Même si l'exonération représente un manque à gagner fiscal temporaire, elle s'inscrit dans une vision à long terme : plus de logements performants, une ville plus durable, et une qualité de vie renforcée pour tous.



MAUREPAS GAMING SHOW

28 ET 29 JUIN 2025

GAMING NEXT GEN' - TOURNOIS - RÉTROGAMING
ARCADES - JUST DANCE - SIMULATEURS DE CONDUITE

TOURNOIS ESPORT

FC25
ROCKET LEAGUE + FOOTBALL
MARIO KART WORLD
SUPER SMASH BROS ULTIMATE
FORTNITE...



PLUS D'INFOS ICI

GYMNASSE MALMEDONNE

SAMEDI: 14H - 21H
DIMANCHE: 10H - 18H

GRATUIT

INSCRIPTIONS SUR PLACE DÈS OUVERTURE

Tsiry Rabetrano des victoires à la volée

Joueur maurepasien de 16 ans inscrit au club de Plaisir, Tsiry pratique le tennis à haut niveau. Champion des Yvelines à 14 ans, il poursuit son ascension nationale et internationale.

En classe de Première, le Maurepasien est inscrit depuis cette année dans la liste très sélective des sportifs français de haut niveau de son âge. Une reconnaissance qu'il doit à un parcours jalonné de défis relevés avec brio, mais aussi à une motivation sans faille et au soutien de sa famille. « J'ai suivi mon frère et ma sœur et commencé le tennis à 5 ans. » Inscrit au club de Plaisir, il se fait remarquer et fait rapidement ses preuves en compétition. Détecté par le Comité de tennis des Yvelines à 11 ans, il est invité à venir y travailler son jeu deux jours par semaine. Sportif à haut potentiel, il intègre alors le collège Jean Monnet, à Feucherolles. Il y bénéficie d'horaires aménagés et s'entraîne dès la fin des cours, de 15h à 18h. « J'alternais tennis et préparation physique : cardio, course, musculation... Le week-end, je retrouvais les joueurs du club de Plaisir. » C'est à ce moment qu'il accède aux compétitions internationales de Tennis Europe. Il intègre même le tableau de qualification des Petits As, tournoi de référence de la catégorie des moins de 14 ans, qui regroupe les meilleurs joueurs de la planète.

Entraînement, discipline et haut niveau

En parallèle, Tsiry continue de briller en France. À 14 ans, il devient champion des Yvelines. Aujourd'hui, en Première au lycée Sonia Delaunay, à Villepreux, il profite encore d'horaires aménagés, grâce au soutien du proviseur qui a pris très au sérieux son implication. Toujours inscrit dans son club historique, il effectue néanmoins l'intégralité de ses entraînements au Comité des Yvelines, où il fait entre 3 et 4h de sport par jour. Classé 1/6 en France, il est 1 425 au classement international ITF des joueurs de 15 à 18 ans. « Je dois surveiller mon hygiène de vie et me coucher tôt. Mais j'ai une vie sociale ! Je vais voir des matchs de foot, j'écoute beaucoup de musique, je vais à des concerts... ». Cette année, Tsiry a intégré le programme Top Elite Juniors du Comité de tennis des Yvelines, dont le but est d'accompagner les jeunes au plus haut niveau international. Après avoir passé 7 tours au fameux Tournoi de Chaville, où il a joué contre des adultes et gagné contre des joueurs classés négatifs avant de s'incliner devant un joueur numéroté 98, il s'apprête à relever de nombreuses échéances. Tournois nationaux en avril, tournois internationaux en mai, championnats d'Île-de-France en juin et championnats de France ensuite, s'il est qualifié. Encore en réflexion quant à son avenir, Tsiry se verrait bien faire des études d'ingénierie, en France ou aux États-Unis, tout en poursuivant le tennis à haut niveau. Un talent à suivre !



Mini Bio

- > 24 janvier 2009 : Naissance
- > Octobre 2021 : Participe au Tennis Europe U12
- > 2023 : Champion des Yvelines et participation aux Petits As
- > Janvier 2025 : 7 victoires au Tournoi de Chaville

Anniversaire Maurepas Entraide fête ses 40 ans

Le 14 mai, de 14h à 19h, l'association célébrera ses 40 ans dans le quartier des Friches. Autant d'années pendant lesquelles Maurepas Entraide s'est investie dans le soutien scolaire, l'apprentissage du Français auprès des adultes et, plus récemment, l'animation de la vie locale notamment au sein de l'Oasis, l'espace de vie sociale. Parmi ses actions phares : le contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) qui permet aux enfants des écoles primaires et des collèges de bénéficier d'un accompagnement socio-culturel. En parallèle, des ateliers variés sont ouverts à tous. Ils sont portés par les habitants, les bénévoles et les salariés de



l'association, tous réunis à l'occasion de cette après-midi festive pendant laquelle se succéderont surprises, animations, magie, barbe à papa, caricaturistes, atelier maquillage, fanfare, confiseries... et poneys !

Maurepas Entraide,
16, rue de la Saône
Tél : 01 34 62 00 45
06 08 92 06 95
contact@maurepas-entraide.fr
www.maurepasentraide.fr



Changement d'enseigne MaureSPA devient Nice & Spa Maurepas

« Nous changeons d'enseigne afin d'uniformiser notre marque, commente Fairouz Nasri, qui a repris l'affaire début 2025. Nous avons un autre centre dans le sud et nous recherchons une cohérence. » En fabrication à l'heure où nous écrivons ces lignes, la nouvelle enseigne devrait être lumineuse, estampillée du logo de la marque avec des couleurs dorées, sur fond marron et blanc. « Nous attendons la validation de la mairie. »

En attendant, Nice & Spa vous reçoit toujours dans son centre de détente et de bien-être qui propose soins du corps, gommages, massages, soins du visage, épilations, prestations pour enterrements de vie de jeune fille, hammam, piscine...

Nice & Spa Maurepas, 35, rue de Chevreuse
Tél. : 01 30 49 09 33
www.niceandspa-maurepas.com



20 ans de Multy K'Danses

À la salle des Fêtes de Maurepas, Grégory Garestier et les élus du Conseil Municipal ont participé aux célébrations des 20 ans de l'association Multy K'Danses. L'occasion de saluer l'engagement de l'ensemble passionnés qui découvrent chaque soir, au contact des professeurs, des danses tendances venues des partout dans le Monde.



Boulangerie du centre-ville : elle est ouverte !

Karima Akharouid a ouvert sa seconde boulangerie maurepasienne le samedi 3 mai. Dans ce commerce artisanal, les Maurepasiens trouveront pains, pâtisseries et viennoiseries réalisées sur place avec de la farine Label Rouge, achetée auprès des Moulins Bourgeois, meuniers français indépendants. Disponibles également, une sélection de sandwiches, des quiches, ainsi qu'une gamme de spécialités élargie le week-end (Saint-Honoré, Tulipe, macarons...). Pour les animations, mariages et anniversaires, des petits fours salés, pièces montées, trompe-l'œil et autres gâteaux, sont aussi disponibles sur commande.

Boulangerie Akharouid, avenue du Forez, de 7h à 19h, du mardi au vendredi sans interruption, interruption le week-end entre 13h30 et 15h30, fermée le lundi

Ravel (& Cie)



(Photo DR.)

L'Ensemble vocal de l'Énéide célèbre le 150^{ème} anniversaire de la naissance de Maurice Ravel avec un programme qui fait la part belle à la mélodie française.

Maurice Ravel, son époque, ses amis... Autour du compositeur français né à Ciboure le 7 mars 1875, auteur du célèbre Boléro, l'Ensemble vocal de l'Énéide explorera la mélodie française. Un genre musical qui voit le jour au XIX^e siècle, à l'initiative de musiciens souhaitant s'affranchir des airs virtuoses et imposants de l'opéra romantique, et dont la caractéristique est de présenter une mélodie chantée sur un texte généralement emprunté à une œuvre poétique. L'occasion de suivre les traces des musiciens qui ont côtoyé Ravel : Debussy, l'ainé, Gabriel Fauré, son professeur de composition, Camille Saint-Saëns, Georges Gershwin... et de redécouvrir des poèmes de Victor Hugo, Colette, Théodore de Banville et Sully Prudhomme, sublimés par le talent des compositeurs. Un concert placé sous l'égide de la Cheffe de chœur Caroline Petitjean-Waleckx, tandis que Françoise Bouttier s'illustrera au Piano.

**Le 24 mai, à 20h30, au Théâtre Albert-Camus - 12 € (5 €, gratuit pour les - 12 ans)
Renseignements : ensemblevocaleneide@gmail.com**

Programmation DES SPECTACLES

Dimanche 4 mai
Ensemble de trompettes : L'intrépide soldat de plomb



Accompagné d'un conteur, L'Ensemble de trompettes du conservatoire de Maurepas, dirigé par Pascal Treuberd, présente un conte musical d'Andersen intitulé « L'intrépide soldat de plomb ». Les pièces musicales sont composées par le trompettiste Maxime Petauton,
16h à l'Église Saint-Sauveur, 1 rue de l'église
Entrée gratuite sur réservation
Tél. : 01 30 66 55 00

Samedi 10 mai
Tempo Africa : une explosion de rythme !



Batterie, ensembles vocaux et musiques actuelles amplifiées se mêlent aux percussions envoûtantes du djembé et aux rythmes de l'Afrique. Avec les classes de batterie, percussions

africaines, musiques actuelles et ensembles vocaux du Conservatoire de Maurepas.
20h30 au Théâtre Albert Camus
Entrée gratuite sur réservation
Tél. : 01 30 66 55 00

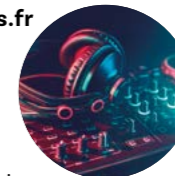
Vendredi 16 mai
Redouanne Harjane



L'humoriste-musicien présente son nouveau spectacle « Phoenix », à l'occasion duquel il ne manque pas d'étriller nos petites manies et les travers d'un monde de plus en plus flou. Entre humour noir, musique et absurde, Redouanne Harjane compose une satire sociale réjouissante.

20h30 au Théâtre Albert Camus - Durée : 1h20 - Tarif : 17 €
Tél. : 01 30 66 55 10
resa.camus@maurepas.fr

Samedi 17 mai
Collectif Café



DJ passionnés et musiciens improvisateurs se rencontrent à la

faveur de cette soirée en forme de battle et d'échanges riches en créations sonores.
20h30 au Café de la Plage
Entrée gratuite
Tél. : 01 30 66 55 13

Vendredi 23 mai
Concert Jazz et Musiques Actuelles



Les ateliers Musiques Actuelles du conservatoire présentent un programme de covers varié allant des années 1960 à nos jours, tandis que les ateliers Jazz rendent hommage à deux grands compositeurs et instrumentistes, Benny Golson et Sylvain Luc, qui nous ont quittés l'an dernier.

20h30 au Théâtre Albert Camus
Entrée gratuite sur réservation
Tél. : 01 30 66 55 00

Continuons Maurepas !

CARAMBA, ENCORE RATÉ !

À l'occasion du vote de notre dernier budget du mandat, nous aurions aimé réussir la concorde en rassemblant l'unanimité des suffrages des élus (enfin, de ceux qui ne bouillent pas systématiquement nos conseils), mais ce fut peine perdue.

Pourtant, tous les arguments semblaient réunis pour permettre à nos collègues socialistes de nous rejoindre, à l'image des élus indépendants.

Un budget porteur de vertus écologiques, avec la poursuite de la rénovation notamment énergétique de

nos bâtiments ; solidaire, avec l'augmentation de la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), afin d'assurer le financement des actions en faveur des Maurepasiens les plus fragiles ; et enfin, social, avec le gel des tarifs de restauration scolaire pour les 1 000 familles utilisatrices, ainsi que la revalorisation du régime indemnitaire de certains agents de la collectivité.

Mais malgré tout cela, nos collègues de gauche ont voté contre, sans plus d'explications.

Qu'il est dur, parfois, de sortir des réflexes de la vieille politique...

En refusant ce budget, ils ont même voté contre les crédits nécessaires au financement de notre plan santé, proposé pour attirer de nouveaux médecins sur notre commune.

Action pourtant annoncée dans une délibération qu'ils avaient soutenue lors du conseil précédent.

Allez comprendre.

En avant Maurepas

LA SANTÉ POUR LES POTES ?....

Depuis deux ans au moins nous alertons le Maire sur la situation médicale désastreuse à Maurepas (déficience en médecins généralistes non compensée à Élanecourt ou à Coignières...). Réponse : silence radio comme d'habitude.

Soudain, en février dernier apparaît au conseil municipal une palette d'aides financières aux médecins s'installant à Maurepas : au fonctionnement, à l'installation, des règles invérifiables. Une convention tripartite à signer mais dont le modèle ne prévoit pas la signature de l'Autorité régionale de santé !

Aucune analyse, aucune étude bien entendu. À quoi servent les services de l'agglomération ? Et la suite ? Comment seront attribuées ces aides ?.. Tout se passera dans le bureau du maire. Sans aucun contrôle (on se demande d'ailleurs si ces aides sont légales...). Les organisations d'opposition sont exclues comme si ce sujet devait être réservé aux amis de M. GARESTIER. Que cela cache-t-il encore ? Mieux servir les potes au détriment des autres ?

Fondamentalement est-il sain qu'une seule commune prévoie ce genre d'aide sans aucune concertation avec les autres ? C'est au niveau de l'agglomération de traiter de tels sujets. Les Autorités régionales de santé ne sont pas à la hauteur quand on constate qu'une consultation de généraliste un samedi est facturée 2,5 fois le prix ! Scandaleux ! Pas étonnant que les urgences qui sont gratuites, soient surchargées. Nous mesurerons le résultat de cette gabegie à Maurepas. Quelle débauche ! Avec nous pour une vie meilleure.

Edite PIRES – Yann LAMOTHE
www.en-avant-maurepas.fr

Maurepas dynamique et solidaire

EAU À MAUREPAS : RÉUNION PUBLIQUE. LUNDI 2 JUIN À 20H30, LE MAIRE EST INVITÉ.

Inquiété par l'ampleur de la mobilisation sur l'eau à laquelle Maurepas Dynamique et Solidaire a participé, M. le Maire a enfin décidé d'informer les Maurepasien-nés sur la question de l'eau.

Après avoir nié le problème depuis 2014, M. le Maire reconnaît enfin qu'il y a un problème d'entretien des canalisations à Maurepas. Lorsqu'il évoque « une politique passée qui avait sous-estimée les investissements », c'est de sa politique dont il parle. Son édito du mois d'avril accumule les erreurs qui trahissent une méconnaissance du sujet (l'élue de Maurepas en charge de l'eau est absente lors des réunions du syndicat de distribution de l'eau AQUAVESC, ceci explique peut-être cela).

L'absence de la ville à ces réunions et dans les décisions, aboutit à une concentration des travaux de renouvellement des réseaux de distribution sur Versailles et très peu sur Maurepas et SQY. Maurepas était co-proprétaire du champ captant de Villiers St Frédéric qui, faute d'entretien est à l'abandon aujourd'hui. Pourtant lors de son premier mandat M. le Maire pour justifier les premières hausses de tarif avait annoncé que cette zone de captage allait être renouvelée. L'eau devait venir d'Aubergenville, en réalité l'eau vient de Louveciennes et la rénovation n'a pas eu lieu. Pour tout savoir sur l'eau, avec les meilleurs experts, venez à notre réunion publique lundi 2 juin à 20h30 à la Maison des Coudrays, rue de Bassigny. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, diffusion en direct sur notre chaîne YouTube.

Ismâïla Wane, Martine Fayolle et Anne Auzoles
Vos élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr
Contact : maurepas.ds@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/maurepasds
Instagram : https://instagram.com/maurepas_dynamique_solidaire
Chaîne YouTube : www.youtube.com/@MaurepasDS



CARNET

Bienvenue à

Liam GILLOT
Corentin MELLÉ
Romain PIRAUX
Mangwem MPON
Abigaël ISAMBA
Camil TOUPET MORESCO
Antoine AYIAGNY EPOUPAH
Gabriela CAMPOS
Rym CHAFIA

Tous nos vœux de bonheur à

Evelyne MARÉCHAL et Philippe DELMAS
Christophe MAGE et Francine STERPELLONE

Nous nous associons à la douleur des familles de

Séverine LEMARIÉ née LEMIRE
Suzanne PASQUIER née VÉRON
Lucette LANDSHEERE née BINET
Michel BODIN
Christiane LAGADEC née ABEC
Colette AUDOUX née CAMUS

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas légalement automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 1 place Charles de Gaulle – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.



VOTRE MAIRE EN DIRECT

Vous avez des questions ? Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires pour mieux comprendre un projet ? Vous souhaitez partager vos idées pour la ville ? Profitez des temps d'échanges avec votre Maire et les élus du conseil municipal. N'hésitez pas à prendre contact avec le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui. Tous les sujets d'intérêt communal et intercommunal pourront être abordés. Grégory Garestier vous attend par téléphone.

FACEBOOK LIVE

> MERCREDI 21 MAI À 18H30

@VilleMaurepas

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 1, Charles de Gaulle
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

DÉMARCHES EN LIGNE

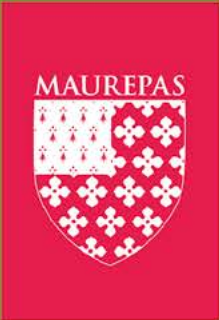
www.maurepas.fr

ALERTE DÉMARCHAGE À MAUREPAS

La Ville de Maurepas souhaite alerter ses administrés concernant la diffusion de flyers à caractère commercial actuellement en circulation sur le territoire communal.

Ces documents, qui prennent l'apparence d'annuaires locaux ou de campagnes d'information relatives à la lutte contre les nuisibles, sont distribués dans les boîtes aux lettres ou déposés dans les lieux publics. Ils peuvent laisser croire à une démarche institutionnelle ou municipale, ce qui n'est pas le cas.

La Ville de Maurepas tient à préciser qu'elle n'est aucunement à l'origine de ces documents et n'a mandaté aucune entreprise à cet effet.



MAI DES SERRES

DU 17 AU 18 MAI

9h à 18h - Serres municipales

maurepas.fr

